

Des voix: Oh, oh!

M. MacEachen: Si nous voulons surmonter les obstacles à la communication de renseignements à la Chambre, je prétends alors qu'on pourrait le faire en ordonnant au personnel de recherche de s'abstenir d'envoyer à tort et à travers des questions inutiles dont les réponses se trouvent dans le document favori de l'opposition officielle, *l'Annuaire du Canada*.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Une menace!

Une voix: Du chantage!

M. l'Orateur: A l'ordre. Je vois sept ou huit députés à ma gauche qui veulent la parole.

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, j'ai le droit de soulever la question de privilège.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je suis disposé à accorder la parole au très honorable représentant. Il a les mêmes droits que les autres députés et il pourra se faire entendre en temps voulu mais je me demande s'il est utile de poursuivre un débat de ce genre une bonne partie de l'après-midi. Nous pourrions peut-être réserver une période spéciale pour discuter cette importante question. Je crois que pour le moment, le très honorable représentant de Prince-Albert demande la parole sur un rappel au Règlement du député de Trinity.

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, vu les observations gratuites du ministre, je l'informerai que, pendant mon mandat, il se trouvait si peu de libéraux à la Chambre qu'ils ne pouvaient poser la quantité de questions qu'on pose maintenant.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Et cela va se reproduire.

● (1420)

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, nous répondions aux questions, et avec franchise.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Retirez ce que vous venez de dire!

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, nous avons été interrompu par un jeune blanc-bec. Nous ne faisons pas comme le gouvernement actuel qui traite la Chambre avec mépris, refuse de répondre aux questions ou néglige de le faire quand cela peut lui attirer des ennuis.

Une voix: Oh, oh!

M. Diefenbaker: L'honorable représentant se lèverait-il pour se faire accorder la parole? Je signalerais en outre que pour ce qui est des questions marquées d'un astérisque, la pratique veut qu'on y réponde dans les deux à quatre jours qui suivent.

Questions au Feuilleton

Une voix: Non.

M. Diefenbaker: Certainement pas par le gouvernement actuel, c'est vrai, mais la coutume était d'y répondre dans ce délai.

M. Guay (Saint-Boniface): Vous vous faites des illusions.

M. Diefenbaker: Ce qui arrive aujourd'hui c'est que non seulement nous ne pouvons obtenir des réponses, mais que lorsque des questions sont posées le gouvernement décide, pour employer les termes de mon honorable collègue, qu'elles sont de nature à déplaire au gouvernement. Monsieur l'Orateur, nous ne posons pas des questions dans le but de plaire au gouvernement. Nous en posons pour informer la population canadienne.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. L'honorable député de Trinity a invoqué le Règlement et le débat actuel y a donné suite; des vues ont été échangées des deux côtés de la Chambre. Je suggère respectueusement aux députés que la question est close. La présidence a noté les observations et les propositions des députés qui ont pris part à cet échange sur la motion d'ordre soulevée par l'honorable député de Trinity, mais je me demande s'il ne vaudrait pas mieux maintenant de passer à la question suivante inscrite à l'ordre du jour.

M. Hellyer: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. L'honorable député de Trinity a pu défendre son rappel au Règlement et il est inutile de poursuivre le débat à ce sujet. Le député ne peut parler qu'une fois s'il s'agit d'un rappel au Règlement. Il s'est déjà exécuté. L'honorable député conviendra avec moi qu'un nouvel échange d'opinions sur le même rappel n'apporterait rien de neuf.

M. Hellyer: Au sujet de la question de privilège, monsieur l'Orateur, que soulève l'intervention du leader du gouvernement, je dois dire que je suis flatté de son attention, mais que je l'aurais été davantage si mes questions avaient suscité la même attention il y a deux ou trois mois.

Je tiendrais également à parler de l'allégation selon laquelle les questions posées par notre parti sont préparées par des chercheurs payés par la Couronne.

M. MacEachen: Le niez-vous?

M. Hellyer: Je puis dire au leader de la Chambre par votre intermédiaire, monsieur l'Orateur, que dans la plupart des cas dont je suis au courant, il n'en est pas ainsi, certainement pas en ce qui concerne les questions que j'ai inscrites.

Des voix: Bravo!

M. Hellyer: On a fait grand état de la statistique au sujet du nombre imposant de questions auxquelles le gouvernement a répondu. Mais la statistique peut tromper, et ce qui importe bien davantage que le pourcentage des réponses données sont les questions et l'importance des sujets dont on ne s'est pas encore occupé.